

Dachon

Contrat de mariage (1763)

Les Carrés d'Hozier conservent une copie résumée du contrat de mariage de François Dachon ou d'Achon, seigneur de Billiere, avec Françoise-Hélène Eustace, du 28 mai 1763.

Du 28 may 1763

Original en papier

Contrat de mariage d'écuyer François Amand Jean Baptiste Dachon, seigneur de Billiere, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Soissonnois, majeur d'ans, fils de feu écuyer René d'Achon, seigneur des Rigaudieres, et de dame Françoise Perrine Meslet, demeurant alors en la terre et maison des Rigaudieres, paroisse des Mesangé, accordé le 28^e may 1763 avec demoiselle Françoise-Heleine Eustace, fille mineure assistée et autorisée d'écuyer Georges Eustace, son pere, et de dame Heleine Claide Gough, sa mere, separée quant aux biens dudit sieur son mary, demeurans ensemble au château de la ville d'Ancenis, paroisse de Saint Pierre, en faveur duquel mariage ladite dame, mere de la future, autorisée par justice a la poursuite de ses droits et en encore autorisée dudit sieur son mary, s'oblige de donner en dot et avancement d'hoirie a la ditte future la somme de vingt mile livres de ses propres deniers et provenant tant de ses reprises vers sondit mary, que des successions a elle echues.

Ce contrat passé au château d'Ancenis [*folio 1v*] devant Le Marié et André Joubert qui en retint la minutte, notaires de la cour royal de Nantes et de la baronnie et prevosté d'Ancenis, residans en la ville dudit Ancenis.

Laditte minutte signée Françoise Helene Eustace, François Amand Jean Baptiste d'Achon, Gough Eustache, d'Achon des Rigaudieres, Geo. Eustace, Françoise Biré des Rigaudieres, le chevalier d'Aylnies, l'abbé de Luker, vicaire general, Marie Eustace, de Monti de Lecoche, J.

■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 30448 (Carrés de d'Hozier 219), Dachon, folio 24.

■ Transcription : **Amaury de la Pinsonnais** en septembre 2022.

■ Publication : www.tudchentil.org, avril 2024.



Dachon - Contrat de mariage (1763)

Bedeau de Dieusie, J. Beadeau de Dieusie, Marie Louise Paris, Charles Ofhiell Gallot, Janne de Dieusie, de Dieusie, Vanaltem, F. Paris de Soulange et Ofhielle, fut contrôlée a Ancenis le premier juin 1763.